



COMURHEX INFORMATION

Pour tout renseignement : Local FO Bâtiment Social 4257

Site internet : www.fo-areva

Bâtiment Social : 26861

Lors de l'assemblée à NARBONNE du 08/11/2012, les salariés ont estimé que le compte n'y était pas et que nos revendications doivent être prises en compte.

CFC journée : Concernant ce point, nous avons fait une proposition à la DG. Celle-ci était de permettre aux journaliers de mettre leurs CFC dans le CET retraites avec abondement de 25% et minimum de 6 jours.

Cette proposition pourtant minimaliste de notre part avait pour but de sortir de l'impasse ; elle a été rejetée purement et simplement par la DG.

Evolution de carrière : Autre point bloquant ; nous ne pouvons pas laisser la direction entièrement libre sur l'évolution de carrière des salariés et en particulier sur la voiture balai.

« Seuls les méritants bénéficieront désormais d'augmentations individuelles »

Ce genre de discours et ces pratiques, nous les avons connus et, jusqu'à la mise en place de notre accord évolution de carrière, ils créaient injustices et multiples tensions entre hiérarchie et salariés qu'ils soient « méritants » ou non.

Car pour juger qu'un salarié est méritant, il faut qu'il le soit par une hiérarchie compétente...

Nous ne voulons pas revenir à cette période où la carotte et le lèche botte prévalaient.

Nous réitérons donc notre dernière proposition faite à la DG : mettre en place une solution alternative (exemple : entretien avec le N+2 dès la quatrième année et proposition d'un objectif réalisable avec assurance pour le salarié d'obtenir l'année suivante le minimum d'AI négocié en NAO).

Retraites complémentaires : Depuis la lettre ouverte du 5/10/2012 nous attendons une réponse sur cotisations et taux d'appel. Nous espérons vivement avoir des réponses la semaine prochaine.

Travaux pénibles (article 2.3 de l'accord CAFC) : Il est difficile de signer un chèque en blanc sur les travaux pénibles sans savoir qui est réellement concerné par cette mesure.

Lors de ces négociations sur une fusion que nous n'avons pas demandée, qui entraîne une baisse généralisée des acquis (et en particulier pour les futurs embauchés), notre Organisation Syndicale a fait des propositions qui n'ont pas été retenues par une Direction Générale particulièrement autiste. Nous sommes aujourd'hui à un point de non retour.

Si l'accord reste en l'état, notre OS ne pourra PAS valider l'accord « fusion ».

La balle est désormais dans le camp de la DG.

FO COMURHEX 12 NOVEMBRE 2012